

Une stratégie de programmation correctionnelle pour les délinquantes

Doris Fortin¹

Direction générale des programmes, Service correctionnel du Canada

Introduction

Le document original, *Stratégie des programmes correctionnels à l'intention des femmes purgeant peine fédérale (1994)*, a été rédigé avant l'ouverture des établissements régionaux pour délinquantes. L'évolution constante des programmes correctionnels (toxicomanie, prévention de la violence, infractions sexuelles), des programmes de santé mentale (thérapie comportementale dialectique et réadaptation psychosociale), des programmes d'éducation, des programmes d'emploi et d'employabilité et des programmes sociaux, ainsi que la recherche dans le domaine des programmes pour délinquantes² ont rendu nécessaire la mise à jour de la *Stratégie des programmes*.

La *Stratégie des programmes pour les délinquantes* dans sa version révisée, servira de cadre pour l'élaboration et la mise en œuvre de programmes destinés à aider les délinquantes à retourner dès que possible dans la société et à réussir leur réinsertion sociale. À n'importe quel moment donné, environ 60 % des délinquantes sous responsabilité fédérale bénéficient d'une mise en liberté sous condition dans la collectivité. Bien que les données varient d'une région à l'autre, dans l'ensemble, les délinquantes possèdent un potentiel de réinsertion sociale élevé; elles sont très motivées à prendre leur vie en main; elles participent activement au processus de surveillance et elles sont réceptives aux formes d'aide qui leur sont offertes.

La *Stratégie* précise les distinctions à faire entre les programmes correctionnels, les programmes de santé mentale et autres (programmes d'éducation, d'emploi et d'employabilité et programmes sociaux). Toutefois, cette distinction n'empêche pas les programmes d'être « intégrés et d'avoir un effet de renforcement mutuel³ ». Les interventions sont multiples et peuvent être différentes, mais le plus important est que toutes les interventions appuient les efforts que le Service correctionnel du Canada (SCC) déploie pour favoriser la réinsertion sociale des délinquantes. La *Stratégie* a pour but d'offrir aux employés du SCC, aux femmes elles-mêmes et aux autres intervenants un éventail de programmes de réinsertion sociale accessibles aux femmes, de fournir des lignes directrices pour l'exécution de ces programmes et la raison d'être de chaque type d'intervention touchant les initiatives du SCC en matière de réinsertion sociale.

Les programmes pour les délinquantes

Même si les femmes sont tenues responsables de leur comportement criminel, les interventions doivent tenir compte du contexte social, politique et culturel unique aux femmes dans la société. « Le crime est un choix, ou une série de choix, faits d'après le contexte social » et raisonnés en fonction de la perception individuelle de son environnement⁴. Les efforts déployés par le SCC pour favoriser la réinsertion sociale visent à offrir un nombre accru de choix prosociaux destinés à aider les femmes à devenir des citoyennes respectueuses des lois.

Bien que des éléments fondamentaux des programmes correctionnels efficaces puissent valoir aussi bien pour les délinquantes que pour les délinquants, certains éléments font ressortir une différence entre les deux sexes. Les programmes axés sur les délinquantes doivent traduire une compréhension du développement psychologique propre aux femmes. D'après les idées qui ont cours actuellement, la femme accorde une grande valeur à l'établissement et au maintien de relations⁵. S'il est vrai que les théories de l'apprentissage social et les interventions cognitives comportementales se sont avérées efficaces dans les populations des deux sexes⁶, certains universitaires⁷ croient que la théorie relationnelle est une approche qui confère un surcroît d'efficacité aux programmes destinés aux délinquantes. Par conséquent, les « pressions exercées par la situation, comme la perte de relations importantes, jouent un rôle accru dans la criminalité chez les femmes⁸ ». La théorie relationnelle met l'accent sur l'établissement et le maintien de relations et de contacts positifs. L'objectif principal consiste à renforcer la capacité de la délinquante de s'engager dans des relations mutuellement empathiques et stimulantes. Pour faciliter le changement, les femmes doivent établir des relations qui ne reflètent pas la perte ou la violence antérieures⁹.

La nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes correctionnels adaptés aux besoins propres à chaque sexe est défendue dans le monde entier¹⁰. Ces dix dernières années, le Service correctionnel du Canada a établi des normes de pratique fondées sur des recherches et qui tiennent compte de la situation propre aux délinquantes¹¹. C'est pourquoi la pratique qui consiste à offrir aux délinquantes des programmes non spécifique à un sexe tend à disparaître. Il importe de tenir compte des similitudes et des différences existant entre les sexes dans les interventions conçues pour les délinquantes. Des études sur les délinquantes

révèlent la diversité et la gravité des difficultés qui se présentent en la matière¹². Toutes les difficultés ne sont toutefois pas criminogènes. On reconnaît que pour être efficaces, les interventions en établissement et dans la collectivité doivent être axées sur les facteurs qui contribuent directement au comportement criminel des délinquantes, mais il faut également prendre en compte d'importantes questions relatives à la réceptivité (p. ex., expériences de la victimisation)¹³.

Les programmes pour les femmes doivent s'inscrire dans une approche intégrée qui tienne compte de leurs besoins multiples, et non se limiter à un type de problème particulier. Les femmes doivent régler des problèmes de maîtrise des émotions qui sont à l'origine d'autres problèmes de fonctionnement cognitif ou de toxicomanie, par exemple. La Thérapie comportementale dialectique et le Programme d'intervention pour délinquantes toxicomanes sont axés à la fois sur la maîtrise des émotions, le fonctionnement cognitif et/ou la toxicomanie. Le programme *Esprit du guerrier* est axé sur les multiples besoins des femmes autochtones tout en visant la prévention de la violence et la maîtrise de la colère. Des programmes comme la Thérapie comportementale dialectique, le Programme d'intervention pour les délinquantes toxicomanes et *Esprit du guerrier* permettent d'agir sur les principaux facteurs de risque dans une perspective holistique de la guérison. La participation volontaire aux programmes pour les survivantes de traumatismes et d'actes de violence complètent le processus de guérison pour les femmes qui veulent ou doivent faire face à des problèmes de victimisation antérieurs.

Éducation, Employabilité et programmes sociaux

Alors que les programmes correctionnels et les programmes de santé mentale mettent l'accent sur la personne et les facteurs qui contribuent directement à un comportement criminel, les programmes d'éducation, les programmes d'emploi et d'employabilité, et les programmes sociaux sont des interventions qui sont axées sur la réinsertion sociale des délinquants en toute sécurité. Les programmes d'éducation sont des interventions visant à réduire le risque de récidive tout en préparant la participation aux programmes correctionnels et d'employabilité. Les programmes d'employabilité visent à améliorer l'aptitude au travail. Les programmes sociaux axés sur l'intégration communautaire, l'initiation aux loisirs, les compétences

parentales et le dressage de chiens aident les délinquantes à opter pour un style de vie prosocial, à choisir des activités qui favoriseront leur réintégration en tant que membres actifs de la société et citoyennes respectueuses des lois. Les délinquantes sont incitées à prendre part à des activités et à des programmes sociaux conformes à leurs intérêts et à leurs besoins. Les programmes sociaux permettent aux délinquantes de mettre en pratique les habiletés acquises dans les programmes correctionnels, de s'initier à un mode de vie sain et à la diversité des options prosociales qui s'offrent à elles. Même s'ils ne sont pas directement axés sur le mieux-être ou le comportement criminel, les programmes sociaux jouent un rôle essentiel dans les efforts déployés par le Service correctionnel du Canada en vue d'aider les délinquantes à devenir des citoyennes respectueuses des lois en tant qu'intervention qui renforcent les effets bénéfiques des programmes correctionnels et de santé mentale. ■

¹ 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9

² ANDREWS, D. A. « Principes des programmes correctionnels efficaces » dans *Compendium 2000 des programmes correctionnels efficaces, 2000*, p. 9-18. Voir aussi BLANCHETTE, K. « Les pratiques correctionnelles qui sont efficaces auprès des délinquantes » dans *Compendium 2000 des programmes correctionnels efficaces, 2000*, p. 160-173.

³ Comité consultatif du Programme, Établissement Grand Valley (2003). Comments on the Correctional Programs Strategy for Women. *Communication personnelle datée du 11 février 2004*.

⁴ COMMISSION DU DROIT DU CANADA. *Qu'est-ce qu'un crime? Des défis et des choix — Document de discussion*, Canada, 2003.

⁵ BLOOM, B., OWEN, B. et COVINGTON, S. *Research, Practice, and Guiding Principles for Women Offenders: Gender Responsive Strategies*, US Department of Justice, National Institute of Corrections, 2003. Voir POLLOCK, J. M. *Criminal Woman*, Anderson Publication. Cincinnati, Ohio, 1999. Voir aussi SPAIN, A. et HAMEL, S. « Perspective relationnelle du développement féminin », *Revue Canadienne de Counselling*, vol. 30, 1996, p. 5-15.

⁶ ANDREWS, D. A., DOWDEN, C. et GENDREAU, P. *Clinically Relevant and Psychologically Informed Approaches to Reduced Reoffending: A Meta-analytic Study of Human Service, Risk, Need, Responsibility and Other Concerns in Justice Context*, manuscrit présenté pour publication, 1999.

⁷ COVINGTON, S. « Creating Gender Specific Programs », *Corrections Today*, 2001, p. 85-89.

⁸ *Op. cit.*, BLOOM, OWEN et COVINGTON, 2003.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Op. cit.* BLANCHETTE, 2000, p. 160-173. Voir aussi McLACHLAN, Y. *Add Woman and Stir*, M.Sc, dissertation présentée à la University of Stirling et à la University of Edinburg, Royaume-Uni, 2000.

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*